

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Religion : dédicace du nouveau temple du Foyer protestant de Libreville



Photo : SNN

Le révérend Jean-Sylvain Allogo Engo, procédant au rituel de dédicace du nouveau temple du foyer protestant de Libreville.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/ Gabon

Le pasteur président de l'Église Évangélique du Gabon (EEG), le révérend Jean-Sylvain Allogo Engo, a procédé dimanche dernier à la dédicace du nouveau temple du foyer protestant de Libreville, sis aux Neuf-Étages. En présence des responsables des instances dirigeantes de ladite communauté religieuse, des autorités laïques, des croyants et de plusieurs invités. Exécution du rituel de dédicace, par le pasteur président, ouverture solennelle des portes du temple puis culte ont constitué les moments forts de ladite cérémonie. Le nouveau temple se dresse sur une superficie de 1 200 m². Il s'agit d'un édifice de type R+1, bâti sous la forme d'un parallépipède.

L'infrastructure dispose d'une capacité d'accueil de deux mille places assises et comprend : 1 salle spacieuse consacrée à la célébration des cultes, une sacristie de 200 places, 2 bureaux administratifs au rez-de-chaussée, 4 bureaux administratifs à l'étage et 2 salles d'eau. " D'une valeur de 5 millions de francs, ledit chantier a été financé par les fidèles du foyer protestant de Libreville et quelques bonnes volontés ", a souligné le président du comité des grands travaux, Daniel Adang Evouna. Occasion pour le secrétaire du bureau du conseil presbytéral représentant la vice-présidente paroissiale, Blandine Engonga Bikoro, de revenir sur

la genèse du projet de construction de ladite église dont les travaux ont démarré le 12 avril

2017.

Le révérend Jean-Sylvain Allogo Engo a, dans sa prédication

de circonstance, non seulement rendu grâce à Dieu pour avoir permis de mener à terme ledit

projet mais également exhorté l'ensemble des fidèles à cultiver l'amour qui surpasse tout.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RURALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement	:	13 Juillet 2023
Appel d'offres	:	N° 001/MASACVR/DGA/Réhabilitation/2023
Nom du projet	:	Travaux de Réhabilitation des Lycées Agricoles de Bongoville et de Lébamba
Source de financement	:	Etat gabonais, budget 2023

1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire, chargé de la valorisation de la Ruralité lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de Réhabilitation des Lycées Agricoles de Bongoville et de Lébamba dans les provinces du Haut-Ogooué et de la Ngounié.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants:

- Lot n°1 : Travaux de construction de la ferme école du Lycée Agricole de Bongoville ;
- Lot n°2 : Travaux de construction de la ferme école du Lycée Agricole de Lébamba.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Un candidat peut être attributaire des deux (2) lots**

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA. **Ce montant est de 100 000 FCFA par lot pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.**

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Ministère de l'Agriculture de la Sécurité Alimentaire, Chargé de la valorisation de la Ruralité

Direction Générale de l'Agriculture

BP : 551 Libreville, Tel : 01 76 00 55

Mail : sylvestreowono@yahoo.fr / julienbangadi@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 14 août 2023 à 9 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1 % du montant HT de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le lundi 14 août 2023 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agriculture sise à Batavéa derrière l'immeuble Rénovation (Libreville).

Le Directeur Général des Marchés Publics



Le Directeur Général de l'Agriculture

